

LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

Edmundston, N.-B., 9 FEVRIER 1928

QUINZIEME ANNEE No. 6

Collège Sacré-Coeur BATHURST

Gérard Jaillat, élève de cette institution, est décédé au collège à l'âge de 16 ans.

L'union et l'amitié peuvent se manifester dans les fêtes et dans les joies, mais jamais elles n'apparaissent mieux et plus véritablement que dans les épreuves et dans les tristesses. Le deuil surtout est la pierre de touche qui montre, devant tout le monde, la force des sympathies et la sincérité des sentiments. Pour la première fois depuis sa fondation, le collège du Sacré-Coeur s'est vu plongé dans le deuil par la disparition inattendue d'un de ses enfants. Gérard Jaillat, âgé de seize ans, fils de Ambroise Jaillat de Bouctouche. Au collège depuis une couple d'années, Gérard, par sa gaieté, son entrain et sa cordialité avait gagné l'affection de tous ses camarades; par son obéissance et par son travail remarquablement sérieux il avait attiré l'attention de ses professeurs; et c'est sans aucun doute qu'il avait su gagner sur lui les regards du ciel. En effet, pendant son séjour au collège, il était un habitué de la communion quotidienne. Il avait aussi une dévotion particulière envers la sainte Vierge dont il récitait chaque jour le chapelet et dont il portait le scapulaire sans jamais oublier d'en réciter les prières. Ces pratiques, il voulait les conserver pendant ses quelques jours de maladie et souvent il demandait à la religieuse qui le soignait de l'aider quand arrivait le samedi. Etait-ce pour réciter des prières spéciales ce jour-là? Était-ce un secret pressentiment qu'il verrait alors celle qu'il avait tant aimée sur la terre?...

La veille même de sa maladie, il suivait avec sa dévotion ordinaire les exercices des quarante-heures, du 22 au 24 janvier. Le lendemain se sentant indisposé, il monta à l'infirmerie où pendant une couple de jours rien ne semblait inquiétant. Comme la fièvre de la grippe augmentait, le médecin multiplia ses visites et l'infirmier aidé par une garde-malade appelée de l'hôpital redoublait ses soins; cependant aucun symptôme de danger prochain. Au milieu de samedi, son jour de prédilection, il sembla prendre un peu de mieux et la fièvre baissa; le R. P. Supérieur lui administra l'extrême onction et, à peine, le malade avait-il reçu ce dernier sacrement que son état se détériora. Il s'endormit pour ne plus se réveiller; "Bienheureux ceux qui s'endorment dans le Seigneur".

Cependant autour de son lit, se pressaient plusieurs Pères de la maison répondant aux prières du rituel puis récitant les prières des agonisants immédiatement suivies des prières pour les morts. Assistait aussi à ses derniers moments, M. Cléophas Jaillat, frère du défunt et professeur au collège. Quelques minutes trop tard hélas! arrivait sa sœur Rita, institutrice à Moncton.

Immédiatement, le R. P. Supérieur se rendait à l'étude des Grands et des Petits annonçant aux élèves que leur camarade Gérard n'était plus. Constaté par cette nouvelle inattendue, tous d'abandonner leur travail et de venir à genoux pour celui qui quelques jours auparavant, pleuré de vie et de santé, était au milieu d'eux. Comme l'enterrement devait avoir lieu à Bouctouche, le corps embaumé, entouré de fleurs et protégé par le crucifix, fut déposé dans une chambre froide. Pendant la nuit, des groupes d'élèves se succédaient devant le Saint-Sacrement pour prier pour leur camarade.

Le lendemain, dimanche, à neuf heures, levée du corps et processionnellement on se rendit à la chapelle où le R. P. Supérieur assisté des P. P. D'Amours et Thomas chanta la messe solennelle de requiem. A l'offertoire, un Requiem en parties exécuté avec beaucoup d'âme et de motifs augmenta encore la tristesse.

NOUVEL EVEQUE DE RIMOUSKI

M. le Chanoine Georges Courchesne, principal d l'Ecole de Nicolet, a été nommé par le Pape évêque de St-Germain de Rimouski.

Sa grandeur Mgr J.-G.-A. Courchesne est né à Saint-Thomas de Pierreville, comté du Yamaska, le 13 septembre 1880, fils d'Alexandre Courchesne, cultivateur et de Céline Bazin. Le nouvel évêque fit ses études à Nicolet où il fut ordonné prêtre par sa Grandeur Mgr J.-H.-S. Brunault, le 10 juillet 1904. Il fut nommé immédiatement professeur au Séminaire de Nicolet. Pendant son séjour au Séminaire, il enseigna la rhétorique. En 1918, il abandonna le professorat et prit un peu de repos. Quelques temps après, il était nommé Principal de l'Ecole Normale de Nicolet, fondée en 1907. C'est là que le Saint Siège vient de le chercher pour l'élever à l'épiscopat.

LES BACHELORS ONT LA VISITE DU LAVAL

Partie de hockey très contestée. — Les universitaires sont victorieux. — Un grand banquet en leur honneur.

L'événement de la saison en notre ville est sans aucun doute la visite des membres de l'équipe de hockey de l'Université Laval de Québec.

Les universitaires étaient parmi nous dimanche dernier grâce à l'initiative du club Bachelor. Une intéressante partie de hockey eut lieu dans l'après-midi devant près de quatre cents personnes, malgré le froid intense. L'assistance n'a pas été déçue. La partie fut très rapide et très contestée. Les joueurs semblaient d'égale force. De part et d'autre la rondelle fut maintes fois lancée vers le filet adverse sans résultat. L'équipe pour notre équipe et Labrie pour le Laval étaient bien à leur poste.

Chez les visiteurs Poliquin, Tobin et Blanchette se sont particulièrement distingués. Chez les nôtres, Gagné mérite une mention honorable. L'alignement était le suivant: Laval: Labrie, buts; Lévesque, Pouliot G. défenses; Fournier, Milot, Hébert, A. Blanchette, centre; Dr. Hébert Poliquin, avants; Gagné, Tobin, Fournier G. Giguère, subs.; Lévesque H. Pouliot Guy, Fullerton Rossignol, Albert et Sarlabous.

SOMMAIRE
1ère période: Poliquin, Gagné 2ème: Poliquin, Gagné 3ème: pas de point

Supplémentaire: Pouliot
Résultat final: 3 à 2 pour Laval. F. H. Bourgois était arbitre.

Dans la soirée un banquet fut offert à l'hôtel Grand Central, par le Club Bachelor, aux membres du Laval venus sous la direction de leur gérant M. R. L. Lamy. Le banquet était sous la présidence de l'hon. J. E. Michaud, et M. Léon Gagnon agissait comme maître de cérémonie.

Plusieurs discours furent prononcés. Le Dr. A. M. Sormany présenta la santé de l'Université à laquelle répondit M. R. Lamy, étudiant en médecine. M. J.-G. Boucher proposa la santé du club Bachelor que secondèrent MM. Dr. F. Collin, Dr. Fred Hébert, Félix Diagal. La santé du club Laval fut proposée par M. Joseph David à laquelle répondirent MM. Guy Pouliot, A. Tobin, et G. Labrie, tous étudiants.

Le plus grand entrain régna au cours de cette soirée à laquelle prirent part les membres de l'équipe Bachelor et plusieurs citoyens amateurs de bons amusements dans notre ville.

A la fin de la soirée M. C. J. Gaudet, propriétaire de l'Hôtel Cyr de St-Léonard, invita le club Laval à aller rencontrer les joueurs de cet endroit. Nous croyons savoir qu'il est probable que le Laval se rendra à ses desirs.

S. G. Mgr FORBES A OTTAWA

Ottawa, Ont. — Sa Grandeur Mgr Forbes, évêque de Joliette a été nommé au siège archiepiscopal d'Ottawa, où il succède au regretté Mgr Joseph Médard Emard, décédé en mars dernier.

Mgr Joseph-Guillaume-Laurent Forbes est né à l'Île Perrot, dans le diocèse de Valleyfield, Qué., en 1865. Il fut ordonné prêtre en 1888. Quinze années durant, il exerça l'apostolat de missionnaire, parmi les Iroquois de la réserve de Caughnawaga, et, en 1903, il devint curé de Ste-Anne de Bellevue.

En 1911, il était nommé à la cure de la paroisse Saint-Jean Baptiste de Montréal. Il fut nommé évêque de Joliette, en 1913 et consacré, en octobre de la même année, à Joliette, par sa Grandeur Mgr Béchési, alors archevêque de Montréal.

TROIS ENFANTS PERISSENT DANS UN INCENDIE

Presqu'île, Maine. — Trois enfants, âgés respectivement de 2, 3 et 6 ans, ont perdu la vie à Eagle Lake, près de la frontière canadienne, tard mardi dernier, dans l'incendie de leur demeure.

La famille de Joseph King, travailleur de la forêt, comprenant 10 filles à part les parents, occupait une maisonnette d'un étage et demi. La mère était seule avec quatre des enfants quand l'incendie éclata. Le père était au bois, travaillant. Mme King et les trois fillettes qui ont péri, s'étaient mises au lit, laissant à l'étage inférieur une fillette de 12 ans. Soudain les flammes jaillirent, transformant la maison en brasier.

La pauvre mère chercha vainement à sauver ses enfants. Elle ne put se sauver elle-même qu'en sautant par la fenêtre, et non sans s'être cruellement brûlé les mains. Elle était toute contusionnée et fort ébranlée par la secousse terrible qu'elle avait subie.

La fillette laissée en bas put s'échapper saine et sauve. On croit qu'elle aura joué avec un croc à gazoline, déterminant ainsi une explosion qui aura mis le feu à la maison. Si grande, cependant, était sa frayeur qu'elle ne put fournir aucune explication sur ce qui s'était passé.

NAISSANCES

Le 2 courant est née à M. et Mme Ludger Michaud une fille baptisée sous les noms de Marie, Lillian, Parrain et marraine M. Jos Gagné et Mlle Mathilda Michaud.

Le 2 courant est né à M. et Mme Alphée LaCombe un fils baptisé sous les noms de Joseph Martin, Parrain et marraine M. Joseph Martin et Mlle Lumina Ouellet.

Le 4 courant est née à M. et Mme Frank Martin une fille baptisée sous les noms de Marie, Louise, Jeanne, Parrain et marraine, M. et Mme Henry Dubé.

Le 7 courant, est née à M. et Mme Arsène Gauthier, une fille baptisée sous les noms de Marie Alma, Juliette, Parrain et marraine, M. Antonio Gauthier et Mlle Alma Albert.

ELLE EST TUEE PAR UN TRAIN

Mlle Sarah Léger résidente à Shédiac, a été victime d'un accident mortel au cours de la semaine dernière. En traversant la voie ferrée du C. N. R. à Shédiac, Mlle Léger fut frappée par une locomotive qui venait dans sa direction et qu'elle ne semblait pas avoir vue. La mort fut instantanée.

La défunte était la tante du Dr. O. J. Cormier d'Edmundston. Nos sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

EMPLOYEE LE LINIMENT MARTIN

Collège St-Joseph — du — UNIVERSITE

L'équipe du collège défait Sackville au hockey. — Daigle et Violette se distinguent.

Samedi le 4 février le club de Sackville rendait visite au collège. La partie fut très contestée du commencement à la fin. Les joueurs étaient d'égale force. Médaigle et Violette furent les étoiles de la partie, quoiqu'ils ne comptèrent aucun point. Leur jeu de défense sauva plusieurs fois la situation et c'est grâce à des montées et des passes de ces deux joueurs que le club du collège s'assura la victoire, dans les dernières deux minutes de jeu.

En général tous les joueurs du collège ont joué avec habileté, faisant honneur à leur nouvel entraîneur, le R. P. Cashen.

L'alignement était le suivant: Sackville: Colledge, L. Ford, buts; A. MacDonald, Amos, défenses; G. Foley, Pawcett, G. Violette, L. Léger, centres; Bourque, Laurent Léger avants; M. Daigle Crossman, Fred Cormier, Sherwood, subs.; Abbé Landry, Benkwoon, Eddie Leblanc, Léonard Gaudet.

Rév. Frère Didier, arbitre.

SOMMAIRE

1ère période: pas de point 2ème: Pawcett, 11 min. 3ème: Bourque 2 min. Léger 4.30, Cormier 19.04, Cormier 19.40.

Tout club de Westmorland qui désire rencontrer l'équipe du collège n'a qu'à écrire au gérant Sarto Foley.

MORT DE A. J. POTHIER

LE GOUVERNEUR DU RHODE ISLAND EST DECÉDÉ SAMEDI A WOONSKET.

Woonsocket, le gouverneur Aram J. Pothier du Rhode Island, est décédé à sa résidence ici avant-hier soir. Il fut frappé par une syncope et ne revint pas à la vie.

Le gouverneur Pothier fut le premier Canadien-français de naissance à devenir chef d'un des Etats des Etats Unis. Elu sept fois à ce poste, il servit continuellement de 1909 à 1915, et de 1925 jusqu'à sa mort.

Il vint à Woonsocket à l'âge de 18 ans. Il était né dans la province de Québec le 20 juillet 1854 et il avait fait ses études à un collège de Nicolet.

A ETE PRIS QUI VOULAIT PRENDRE

Prendre du chevreuil, c'est assez facile pour un bon chasseur mais c'est parfois dangereux en temps prohibé. C'est l'expérience qu'ont éprouvée MM. H. Beaulieu, R. Ringuette, P. Thibodeau et N. Lizotte de la Rivière-Verte récemment, ne comptant pas sur la surveillance du garde-chasse.

Ces hardis chasseurs auront à comparaître devant le magistrat le 10 courant. S'ils sont trouvés coupables ils devront payer l'amende dont le minimum est fixé à \$50. Il leur aura mieux valu acheter de la viande chez le boucher que d'avoir à payer celle-ci 75c à \$1.00 la livre.

VEHICULE NOUVEAU GENRE

Au cours de la semaine dernière nous pouvions voir dans les rues de la ville un véhicule d'un genre tout-à-fait nouveau. Il est composé d'une carrosserie du genre des "snowmobiles" en usage ici, montée sur quatre patins et fonctionnant au moyen d'un moteur d'aéroplane à huit cylindres. L'hélice en mouvement fait la traction. Ce véhicule est l'œuvre et la propriété de M. Patrick Fournier, garagiste local.

Une conflagration rase la partie centrale du quartier des affaires à Fall River

On évalue les dégâts à douze millions de dollars — Eglise incendiée ainsi que les bureaux du journal l'Indépendant et plusieurs autres immeubles — On n'a réussi à prendre le contrôle du feu que vers 2 hrs 30 du matin — Une couple de mille employés sans travail.

Fall River, Mass., 3 Une partie du quartier des affaires couvrant une étendue comprise entre six rues a été détruite par le feu qui a éclaté mercredi soir, vers sept heures. Les pertes sont évaluées entre 7 et 12 millions de dollars.

ANNEE DE PROGRES POUR LA BANQUE PROVINCIALE

L'actif total dépasse \$50,000,000

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Provinciale du Canada avait lieu, aujourd'hui même, à midi et trente, au Bureau-Chef de la Banque Place d'Armes.

L'honorable sir Hormidas Laporte, président de la banque, occupait le fauteuil, et le gérant général, M. Charles A. Roy, agissait comme secrétaire.

Le compte de profits et pertes et le bilan soumis aux actionnaires démontrent que l'exercice clos le 30 novembre dernier a été pour la Banque une ère de progrès et de développement; les profits se sont élevés à \$508,608,42, dépassant de \$54,458.08 ceux de l'exercice précédent.

Le dividende régulier de 9 pour cent à \$360,000 a été payé aux actionnaires; la somme de \$63,600 a été versée au gouvernement fédéral pour taxes ou réservée pour impôt sur le revenu, et suivant la politique traditionnelle de cette institution, on a complètement effacé les frais d'installation et de maintien des nouvelles succursales, une somme de \$51,033.79 ayant été attribuée dans ce but, de même qu'à la réduction des comptes "Immeubles" et "Amortissements".

Les chiffres mentionnés au bilan indiquent un état de choses des plus satisfaisants: pour la première fois depuis la fondation de la banque l'actif dépasse \$50,000,000, l'encaisse et les valeurs liquides s'établissent à plus de \$28,400,000, correspondant au pourcentage élevé de 64 p. c. des obligations dues au public. Les dépôts de diverses sources atteignent le chiffre de \$40,739,000 ou près de \$3,000,000 d'augmentation sur le bilan de l'année précédente.

La Banque Provinciale du Canada compte maintenant 3,367 actionnaires, elle a 133 succursales et 191 sous-agences en opération dans les provinces de Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard.

Le Conseil d'administration a été réélu à l'unanimité, ainsi que le Bureau des Commissaires-Censeurs.

A la suite de cette assemblée l'honorable Sir Hormidas Laporte a été réélu Président de la Banque pour l'année courante, et l'honorable N. Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, a également été réélu Président du Bureau des Commissaires-Censeurs.

Le rapport sera publié — chefs de

STATISTIQUES CRIMINELLES

Cour du Magistrat de la ville d'Edmundston pour l'année finissant le 30 Sept. 1927

Assault grave, 1; maison de désordre, 2; gaming-house—slot machines, 4; vols de toutes sortes, 73; offenses contre loi d'Accise, 1; obtention d'argent sous de faux prétexte, 1; loi des douanes (contrebande), 1; non-support de famille, 1; assaults ordinaires, 7; vagabondage, 3; troubler la paix publique, 2; offenses contre la Loi de prohibition, 10; offenses contre le lois de chasse, 2; port d'arme à feu sans permis, 1; infractions aux règlements de vitesse avec automobile, 7; ivresse (condamnations pour), 12; inassuré, 2.

INCENDIE A MADAWASKA, N.B.

Au cours de la semaine dernière le feu a détruit la maison de M. Henry Morin de Madawaska, Maine, de fond en comble. Le feu s'est déclaré vers neuf heures du soir. Mme Morin était absente et M. Morin était couché ainsi que ses deux enfants. Ces derniers ont réussi à se sauver au moment de nuit. Tout a été détruit. On croit que le feu s'est communiqué à la maison par un tuyau de gaz.

C'est La Malheur! La Succursale "DAIGLE"